



Manuel d'aide à la présentation des projets de coopération

Contenu

Contenu	1
Introduction	2
Profil administratif de l'entité	4
Instructions pour remplir le formulaire	6
Onglet 1 : Informations générales.....	6
Onglet 2 : Contexte	13
Onglet 3 : Formulation technique	15
Onglet 4 : Matrice de planification	17
Onglet 5 : Budget.....	18
Onglet 6 : Calendrier	19
Onglet 7 : Évaluation et continuité	20
Onglet 8 : Documentation jointe	20

Introduction

Ce manuel d'assistance explique la logique et la structure du formulaire de soumission de projet, avec des instructions sur les informations à fournir dans chaque section.

La présentation des projets se fera à la page seuelectronica.fonsmallorqui.org. Les documents reçus par e-mail ou sur papier ne seront pas acceptés.

Si c'est votre première connexion :

1. Cliquez sur le bouton S'inscrire et remplissez les informations que nous demandons :

Numéro d'identification fiscale:

E-mail:

Téléphone de contact:

Mot de passe:

Vous recevrez un email à l'adresse indiquée pour confirmer votre inscription sur la plateforme.

2. Après l'inscription, complétez le Profil avec les données générales et les données du représentant légal.

Le représentant légal sera la personne qui signera électroniquement les communications avec le Fons Mallorquí. Vous recevrez un code valable 24 heures, dans votre email, pour soumettre la demande.

Le code doit être saisi sur la plateforme pour envoyer toute communication et/ou document au Fons Mallorquí.

Nous vous demanderons de joindre des documents prouvant la représentation légale

Documentation à joindre pour accréditer le représentant légal

Document accréditant la personnalité du demandeur dans la mesure où il agit au nom de l'entité

Statuts visée par le registre officiel de l'organisme compétent

Carte d'identification fiscale ou du document équivalent

3. L'étape suivante consiste à aller dans l'onglet Projets et à sélectionner Profil administratif (vous trouverez ci-dessous la documentation demandée). L'entité chef de file, l'entité partenaire et les entités groupées, si c'est le cas, doivent toutes deux s'inscrire sur la page seuelectronica.fonsmallorqui.org et doivent présenter le certificat de documentation de l'entité. Le système de signature de

code sera utilisé pour finaliser l'inscription. La validation de la documentation peut prendre jusqu'à trois jours ouvrables.

Si vous avez créé le profil administratif, il faut faire la mise à jour des informations et de la documentation précédemment enregistrées.

4. Tant que la validation n'est pas reçue par email, vous ne pourrez pas accéder à l'espace de formulation de projet.

Avant de commencer l'inscription, consultez le **tutoriel d'assistance du site Web** présent sur la page fonsmallorqui.org

Le formulaire de candidature au projet (Phase2) sera ouvert après réception de la validation du profil administratif de l'entité candidate et de l'entité partenaire. (La phase 1)

Il ne sera pas nécessaire de remplir le formulaire en une seule fois. Vous pouvez sauvegarder les informations saisies et elles seront conservées sous forme de brouillon jusqu'au moment de l'envoi. Une fois la demande envoyée, elle ne peut plus être modifiée.

Il est détaillé ci-dessous :

- Les informations requises en phase 1 : Profil administratif de l'entité
- Les informations requises en phase 2 : Formulaire de projet

Profil administratif de l'entité

Dans cette section, les informations sur l'entité sont demandées en termes de données juridiques, de description et d'historique de l'entité.

La validation des informations sera soumise à l'approbation du Fonds Majorquin. La validation du profil administratif peut prendre jusqu'à trois jours ouvrables.

Les informations requises sont détaillées ci-dessous :

Description de l'entité : décrivez votre organisation et votre présence sur le territoire en 500 caractères maximum

Budget des 3 dernières années : Indiquez l'année et le budget exécuté par l'entité

Interlocution avec le Fons Mallorquí: indiquer le prénom et le nom

Position : Indiquer la position de l'interlocuteur

Téléphone : Saisissez le numéro de téléphone de l'interlocuteur

E-mail : Saisissez l'adresse e-mail de l'interlocuteur

Site Internet : Indiquez l'adresse du site Internet de l'entité

Réseaux sociaux : Indiquez le nom du profil de l'entité sur les différents réseaux sociaux (Facebook, Instagram, X, Youtube...)

Documentation à joindre pour prouver l'expérience

Projets exécutés au cours des cinq dernières années en coopération/Action humanitaire (Année, titre du projet, budget, regroupement avec d'autres, résultats obtenus).

Projets exécutés au cours des cinq dernières années en éducation à la citoyenneté mondiale (année, titre du projet, budget, municipalité, pays, entités/partenaires collaborateurs)

Initiatives de mise en réseau avec d'autres entités et ancrage sur le territoire ces cinq dernières années

Documentation de l'entité

Justification de l'enregistrement de l'entité dans le registre officiel des entités et/ou ONGD qui correspond dans chaque cas

Numéro d'identification fiscale

Organigramme (conseil d'administration ou mécénat, et structure technique) ; nombre de membres, de collaborateurs et de donateurs ; liste du personnel employé et modalité de recrutement. Si l'entité est une administration publique : acte d'élection des fonctions politiques actuelles

Rapport des activités et projets réalisés au cours de l'année précédente, détaillant les recettes publiques perçues.

Si l'entité est une administration publique : plan annuel d'investissement.

Accréditations officielles délivrées par les organismes publics correspondants d'être à jour des obligations fiscales

Accréditations officielles délivrées par les organismes publics correspondants d'être à jour des obligations de la sécurité sociale

Affidavit selon le modèle standard dans lequel il est indiqué que l'article 10 du texte consolidé de la loi sur les subventions 2/2005 (ANNEXE 2).

Autorisation selon le modèle normalisé de respect des exigences de la loi sur la protection des données (ANNEXE 3).

Certificat bancaire.

Documentation complémentaire

Plan stratégique de l'entité

Politique genre de l'entité

Plan de communication

Audit

Autres

Instructions pour remplir le formulaire

Le formulaire se compose de 8 onglets :

- Onglet 1 : Informations générales
- Onglet 2 : Contexte
- Onglet 3 : Formulation technique
- Onglet 4 : Calendrier
- Onglet 5 : Matrice du cadre logique
- Onglet 6 : Budget
- Onglet 7 : Évaluation et *continuité*
- Onglet 8 : *Documentation complémentaire*

La logique de formulation qu'il est demandé d'appliquer est celle du cadre logique, pour plus de détails vous pouvez consulter :

WEDC, Loughborough University. (2015). Introduction au cadre logique.

<https://wedc-knowledge.lboro.ac.uk/resources/booklets/G006FR-Le-cadre-logique-online.pdf>

Onglet 1 : Informations générales

Titre de l'initiative proposée : titre du projet

Zone géographique : Sélectionnez dans la liste déroulante la zone géographique où le projet est développé

Pays : Indiquez le pays

Zone : Indiquez la province/région

Municipalité : Indiquez la municipalité où le projet est développé

Entité partenaire : Choisissez l'entité partenaire préalablement inscrite et validée dans *Profil Administratif* . Vous pouvez le rechercher dans la liste déroulante en saisissant le NIF ou le nom légal.

Le projet est présenté en regroupement : Joignez le document de regroupement d'entités ANNEXE 5

Date de début – Date de fin : La date de début ne peut être antérieure à avril 2024 et la date de fin du projet ne peut excéder 12 mois après le début.

Synopsis du projet : Fournissez un très bref résumé (maximum de 500 caractères) des éléments essentiels qui caractérisent le projet.

Axe d'action auquel se présente le projet : Choisir l'axe d'action dans lequel s'inscrit le projet. Chaque axe est associé à des ODS, des cibles et des indicateurs clés priorités par le Fonds Majorquin.

ODD	CIBLES	Indicateur ONU	Indicateur adapté
ODD 6: Eau propre et assainissement	<p>Action pour le climat</p> <p>6.1 Assurer un accès universel et équitable à l'eau potable, à un prix abordable pour tous.</p> <p>6.2 Garantir un accès équitable à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats pour tous et mettre fin à la défécation à l'air libre, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles, ainsi que des personnes en situation vulnérable.</p> <p>6.b Soutenir et renforcer la participation des communautés locales à l'amélioration de la gestion de l'eau et de l'assainissement.</p>	<p>6.1.1 Proportion de la population utilisant des services d'eau potable gérés en toute sécurité.</p> <p>6.b.1 Proportion d'unités administratives locales dotées de politiques et de procédures établies et opérationnelles pour la participation des communautés locales à la gestion de l'eau et de l'assainissement.</p>	<p>6.1.1 Taux d'accès à l'eau potable de xx% à % (peut être décomposé et présenté par niveau de service, voir annexe). Tarif pour l'équipement en eau potable dans les écoles et les centres de santé.</p> <p>6.2.1 Taux d'assainissement de xx% à %. Frais d'équipement des écoles et centres de santé de xx% à xx%.</p> <p>6.b.1 Administrations locales dotées de politiques et procédures établies et opérationnelles pour la participation des communautés locales à la gestion de l'eau et de l'assainissement.</p>
ODD 5: égalité des sexes	<p>Égalité des sexes</p> <p>5.2 Éliminer toutes les formes de violence</p>	<p>5.2.1 Proportion (%) de femmes et de</p>	<p>5.2.1 . Nombre de femmes et de filles de 15</p>

<p>ODD</p>	<p>CIBLES</p> <p>contre toutes les femmes et les filles dans les sphères publiques et privées, y compris la traite et l'exploitation sexuelle, ainsi que d'autres types d'exploitation.</p> <p>5.5 Garantir la participation pleine et effective des femmes et l'égalité des chances en matière de leadership dans tous les domaines de prise de décision dans la vie politique, économique et publique.</p>	<p>Indicateur ONU</p> <p>filles âgées de 15 ans et plus en couple, soumises à des violences physiques, sexuelles ou psychologiques de la part d'un partenaire intime actuel ou précédent au cours des douze mois précédents, par forme de violence et par âge.</p> <p>5.5.2</p> <p>Proportion de sièges occupés par des femmes dans les gouvernements locaux .</p>	<p>Indicateur adapté</p> <p>ans et plus qui reconnaissent et identifient un type de violence perpétrée par un partenaire (physique, sexuelle ou psychologique) du fait qu'elles sont des femmes.</p> <p>5.2.2</p> <p>Les indicateurs seront répartis dans les domaines suivants. Pour voir les variables des indicateurs, consultez le guide des indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation politique des femmes. - L'accès des femmes aux postes de pouvoir et de prise de décision est également occupé par les hommes. - Participation des femmes à la vie économique - Participation des femmes aux organisations de la société civile.
<p>ODS 10 : Réduction des inégalités</p>	<p>Mouvements migratoires et interculturelité</p> <p>10.7 Faciliter la migration et la mobilité ordonnées, sûres, régulières et responsables des</p>	<p>10.7.2 Proportion de pays dotés de politiques migratoires qui facilitent la</p>	<p>10.7.2 Nombre d'actions et de campagnes de sensibilisation et d'information sur la migration.</p>

ODD	CIBLES	Indicateur ONU	Indicateur adapté
ODS 16. Paix, justice et institutions solides	16.1 Réduire considérablement toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés dans le monde.	<p>migration et la mobilité de personnes ordonnées, sûres, régulières et responsables.</p> <p>10.7.4 Proportion de la population réfugiée , par pays d'origine .</p> <p>16.1.3 Proportion de la population soumise à des violences physiques, psychologiques ou sexuelles au cours des douze mois précédents.</p> <p>16.1.4 Proportion de la population qui se sent en sécurité en marchant seule dans la zone où elle vit.</p>	<p>10.7.4 Nombre total de réfugiés servis au cours d'une année par pays d'origine et ventilé par sexe et groupe d'âge.</p> <p>16.1.3 Pourcentage (%) de citoyens (ventilés par sexe) qui ont été harcelés dans la rue au cours du mois dernier.</p> <p>16.1.4 Pourcentage (%) de citoyens (ventilés par sexe) qui ne se sentent pas en sécurité dans le quartier ou la municipalité.</p>
ODD 1: Mettre fin à la pauvreté	<p>Transformation sociale et communautaire</p> <p>1.4 Veiller à ce que tous les hommes et toutes les femmes, en particulier les pauvres et les vulnérables, aient des droits égaux aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et autres actifs, à l'héritage, aux ressources naturelles, aux nouvelles technologies et aux services financiers appropriés. , y compris la microfinance.</p>	<p>1.4.1 Proportion de la population vivant dans des ménages ayant accès aux services de base.</p>	<p>1.4.1 Revoir le guide des indicateurs pour voir les possibilités de variables indicatrices ventilées par type de service de base :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Accès aux services de base en eau potable. . Accès aux services d'assainissement de base. . Accès aux installations d'hygiène. . Accès à des carburants et à des technologies propres. . Accès à la mobilité dans les communautés rurales et urbaines. . Accès aux services de

ODD	CIBLES	Indicateur ONU	Indicateur adapté
ODD 3 : Santé et bien-être	3.8 Parvenir à une couverture sanitaire universelle, y compris une protection contre les risques financiers, un accès à des services de santé essentiels de qualité et un accès à des médicaments et des vaccins sûrs, efficaces, abordables et de qualité pour tous.	<p>1.4.2 Proportion de la population adulte totale disposant de droits de propriété fonciers sûrs, (a) disposant de documents légalement reconnus, et (b) qui perçoivent leurs droits fonciers comme sûrs, par sexe et type de tenure.</p> <p>3.8.1 Couverture des services de santé essentiels (définie comme la couverture moyenne des services essentiels basée sur la cartographie des interventions, notamment la santé reproductive, maternelle, néonatale et infantile, les maladies infectieuses, les maladies non transmissibles et la capacité et l'accès aux services, parmi les services généraux et les plus population défavorisée)</p>	<p>santé de base. . Accès à l'éducation de base.</p> <p>1.4.2 Proportion de femmes qui identifient et reconnaissent leurs droits d'accès à la propriété foncière par rapport à la population totale de femmes dans une communauté.</p> <p>Pourcentage de femmes qui accèdent à une propriété de manière légale et documentée par rapport à la population totale de femmes dans une communauté.</p> <p>3.8.1 Pourcentage de la population ayant accès aux services de santé de base. <i>(Consultez le guide des indicateurs pour connaître les variations possibles des indicateurs et la définition des services de santé de base)</i> .</p>

ODD	CIBLES	Indicateur ONU	Indicateur adapté
ODS 4 : Éducation de qualité	<p>4.3 Assurer l'égalité d'accès de tous les hommes et femmes à un enseignement technique, professionnel et supérieur de qualité, y compris l'enseignement universitaire</p> <p>4.a Construire et adapter des installations scolaires qui répondent aux besoins des enfants et des personnes handicapées, prennent en compte les questions de genre et offrent des environnements d'apprentissage sûrs, non violents, inclusifs et efficaces pour tous.</p>	<p>4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à l'éducation et/ou à la formation formelle et non formelle au cours des douze mois précédents, par sexe.</p> <p>4.a Proportion d'écoles ayant accès à : (a) l'électricité ; (b) Internet à des fins éducatives ; (c) les ordinateurs à des fins éducatives ; (d) des infrastructures et du matériel adaptés aux étudiants handicapés ; (e) eau potable de base ; f) des installations sanitaires de base non mixtes ; et (g) des installations de base pour le lavage des mains (telles que définies par les indicateurs WASH)</p>	<p>4.3.1 Taux de participation des jeunes et des adultes à l'éducation et à la formation formelles et non formelles au cours des douze mois précédents, par sexe</p> <p>Nombre d'inscriptions dans l'enseignement supérieur.</p> <p>Pourcentage de ménages ayant des difficultés à payer leurs dépenses d'éducation.</p> <p>4.a Nombre d'écoles primaires dans une communauté ayant accès aux installations de base (électricité, eau, assainissement et toilettes séparées par sexe).</p> <p>Nombre d'écoles disposant d'Internet à des fins éducatives (voir guide des indicateurs)</p> <p>Pourcentage de garçons et de filles qui fréquentent un centre éducatif doté d'équipements de base par rapport à la population totale de garçons et de filles</p>

Les cibles sont associées à des indicateurs clés, vous devez choisir celui qui est le plus adapté à votre projet parmi les propositions trouvées dans la fiche de construction de chaque indicateur et écrire l'indicateur dans la matrice du cadre logique, comme indicateur de l'objectif spécifique. (Onglet 4).

Tous les projets doivent travailler sur le renforcement municipal et la bonne gouvernance

La bonne gouvernance			
ODD	CIBLE	Indicateur ODD	Indicateur adapté
ODD 16 :	16.7 Garantir l'adoption de décisions inclusives, participatives et représentatives qui répondent aux besoins à tous les niveaux.	<p>16.7.1 Proportions de postes (par sexe, âge, personnes handicapées et groupes de population) dans les institutions publiques (législatures nationales et locales, fonction publique, et judiciaire) par rapport aux répartitions nationales.</p> <p>16.7.2 Proportion de la population qui estime que la prise de décision est inclusive et sensible, par sexe, âge et handicap et groupe de population</p>	<p>16.7.1 Proportion de femmes au conseil municipal.</p> <p>16.7.2 Nombre de politiques publiques visant à renforcer les droits de l'homme , notamment l'égalité des sexes.</p> <p>Nombre d'associations et autres acteurs locaux qui participent aux espaces de concertation municipale.</p>

Brève description de l'expérience antérieure dans le domaine d'action : Indiquez brièvement (max. 500 caractères) l'expérience de l'entité et de l'entité partenaire dans le domaine d'action

Onglet 2: Contexte

Résumé du projet : Résumé de l'intervention avec max. 3000 caractères. Le résumé doit donner une idée concrète et fondée du projet. La description doit être compréhensible pour toute personne souhaitant comprendre en quoi consiste le projet et contenir les éléments clés expliqués de manière claire et concise.

Description du contexte social, économique et politique avec des données rigoureuses: Décrire en 3000 caractères les caractéristiques de la commune où se déroule l'action proposée, les variables du contexte social (nombre d'habitants, données économiques et politiques les plus importantes dans la logique d'intervention) La description doit être basée sur des données officielles provenant de sources fiables.

Description du problème et de la violation des droits qui sous-tendent le projet : Décrivez en 3000 caractères les problèmes sociaux et/ou économiques et/ou politiques sur lesquels le projet est censé affecter et détaillent les droits qui, avec leur violation, rendent nécessaire une intervention et comment ces problèmes affectent les hommes et les femmes et perpétuent les inégalités entre les sexes.

Analyse des parties impliquées : Définir clairement les différents agents qui ont une certaine implication ou participation dans le projet. Précisez les caractéristiques de chaque groupe et leur rôle dans le projet, ainsi que le nombre de toutes les personnes, groupes et institutions qui contribuent ou bénéficient du processus de développement, ventilés par sexe et par les variables considérées comme les plus significatives (âge, population urbaine/rurale, origine ethnique, etc.)

Description des approches transversales du projet

*Approche de genre*¹: analyser les besoins pratiques des femmes et les intérêts stratégiques des femmes dans le projet, en différenciant les rôles et les responsabilités, tant au niveau du diagnostic qu'au niveau du développement du projet. Mettre en valeur les activités qui, dans chaque phase du projet, contribuent à promouvoir l'équité de genre et surmonter les obstacles qui limitent la participation des femmes aux activités du projet. .

Une étude des besoins différenciés a-t-elle été réalisée par rapport au genre ? Les résultats de l'analyse ont-ils été intégrés dans la formulation technique ? Comment a-t-on veillé à ce que les activités du projet ne perpétuent pas les inégalités entre les sexes ? Quel mécanisme est mis en place pour garantir la participation des femmes aux activités du projet ? L'équipe est-elle constituée dans une perspective de genre ? Les résultats du projet garantissent-ils des bénéfices équitables aux hommes et aux femmes ? Comment le projet pourrait-il affecter différemment les hommes et les femmes ? Existe-t-il des indicateurs de genre pour mesurer l'impact du projet sur les hommes et les femmes ?

Approche de droits humains : l'approche DH reconnaît la population qu'elle accompagne dans ses processus de développement comme titulaires individuelles

¹*Pour plus d'informations:

Agence catalane de coopération au développement (2016) EGYBDH. Approche de genre et basée sur les droits humains

https://cooperaciocatalana.gencat.cat/web/.content/continguts/que_fem/egibdh/doc-egibdh-fr.pdf

et/ou collectives de droits, de responsabilités et d'obligations et non comme de simples bénéficiaires du projet. Décrivez comment cette approche est incluse dans le projet.

Une analyse a-t-elle été réalisée sur les violations de la loi et sur la manière dont elles affectent les parties impliquées ? La formulation technique favorise-t-elle l'égalité et la non-discrimination, la participation active et l'autonomisation de tous ? Quels sont les mécanismes de consultation et de participation utilisés ? Des formations sur les droits de l'homme sont-elles proposées ? Existe-t-il des indicateurs de projet pour mesurer l'impact sur les droits de l'homme ?

Démarche de durabilité environnementale : décrire comment le projet est orienté vers la préservation de la planète, du climat et de la biodiversité. Cette approche est présente dans des projets spécifiques de l'axe action climat, mais également dans les actions et pratiques d'autres types de projets.

La vulnérabilité environnementale de la zone d'intervention a-t-elle été analysée ? Des pratiques durables sont-elles intégrées aux activités du projet ? Des composants permettant de réduire l'empreinte écologique sont-ils inclus ? Les ressources sont-elles utilisées efficacement ? Des formations sont-elles proposées sur les pratiques durables ? Des indicateurs environnementaux sont-ils établis ?

Approche de renforcement de la gouvernance locale : décrire quel est le rôle et l'implication des autorités municipales dans le projet et quelles actions sont proposées pour renforcer les administrations locales dans leur capacité de transformation en matière de défense des droits de l'homme, de consolidation de la paix et des valeurs de bien public ainsi qu'un garant du bien-être de tous, sans laisser personne de côté.

Les forces et les faiblesses des autorités locales ont-elles été identifiées ? Des stratégies sont-elles établies pour promouvoir la bonne gouvernance ? Les autorités locales sont-elles impliquées dans la conception du projet ? Quelles activités sont prévues pour renforcer et former les autorités locales ? Des espaces de consultation et de participation des acteurs et autorités clés à différents niveaux et/ou secteurs sont-ils encouragés ? Des indicateurs sont-ils développés pour mesurer l'efficacité de la bonne gouvernance ?

Description des éléments innovants

Décrire les éléments innovants présents dans le projet.

Les projets de coopération se développent dans des contextes qui changent et se transforment rapidement, comme le reste du monde global. Les défis locaux et mondiaux nécessitent toujours une évolution dans les modes de réponse et une amélioration continue des programmes.

L'intégration de l'innovation peut améliorer les résultats et l'impact du projet et jouer un rôle clé dans la réussite et la durabilité du projet.

Vous pouvez innover en introduisant des éléments nouveaux et créatifs qui apportent une valeur ajoutée au projet, différentes méthodologies de travail pour atteindre le même objectif, ou en reproduisant un programme dans un nouveau contexte/secteur. Aussi, il est possible d'innover en intégrant les enseignements tirés des projets déjà exécutés, les éléments d'amélioration mis en évidence dans les évaluations de résultats et/ou d'impact, etc.

Onglet 3 : Formulation technique

Cet onglet demande une explication détaillée des éléments qui composeront la matrice de planification (onglet 4) Les informations saisies seront collectées automatiquement dans la matrice du cadre logique qui servira d'outil de revue et de vérification de la logique horizontale et verticale. c'est nécessaire

Objectif général : C'est l'objectif de niveau supérieur auquel le projet doit contribuer sur le long terme. Il peut y avoir d'autres projets qui contribuent à la portée de cet objectif général

Objectif spécifique : Établit l'objectif opérationnel du projet, la situation attendue à la suite de l'obtention des résultats. Les objectifs spécifiques sont formulés avec des verbes infinitifs et doivent être clairs, spécifiques et précis. Lors de la définition d'un objectif spécifique, il est nécessaire d'exprimer exactement ce que vous souhaitez atteindre.

De l'objectif visé, la description, les indicateurs et les sources de vérification des indicateurs doivent être indiqués. Un seul objectif spécifique peut être développé.

Résultats attendus : Les résultats attendus spécifiques et réalisables définissent les étapes attendues lors de la mise en œuvre du projet. Ces résultats doivent être directement liés à l'objectif spécifique, être vérifiables et mesurables. Ils doivent être formulés en termes d'impact pour éviter toute confusion avec l'objectif spécifique.

Activités planifiées Décrivez toutes les activités proposées. Il y a un espace pour mettre la déclaration de l'activité et un espace de 500 caractères maximum où l'activité à mettre en œuvre, la méthodologie de mise en œuvre et les agents impliqués doivent être décrits.

Les activités doivent être répertoriées selon une logique cohérente (ordre d'exécution ou résultats auxquels elles sont liées).

Une date approximative de début et de fin pour chaque activité doit être indiquée. Les informations saisies seront affichées sous forme de chronologie dans l'onglet 6.

Indicateurs

Les indicateurs sont des éléments essentiels pour mesurer l'impact, l'avancement et le degré d'atteinte des objectifs fixés dans le projet. Ils nous donnent également des informations sur la manière dont les résultats obtenus contribuent aux défis mondiaux à partir de la dimension locale.

Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs doivent être clairs, mesurables, vérifiables et cohérents. Ils doivent fournir des informations utiles et objectivement vérifiables et sont construits en répondant aux questions suivantes :

Qu'est-ce qui est mesuré ?

La variable que vous décidez de mesurer doit être directement liée au résultat et à l'objectif que vous souhaitez atteindre. Des variables de plusieurs types peuvent être mesurées (taux de mortalité maternelle et infantile, participation des femmes, degré de satisfaction à l'égard de la formation...), mais il faut pouvoir les transformer en éléments mesurables.

A combien est-il mesuré ?

Vous devez définir comment quantifier le changement ou le degré d'évolution que vous souhaitez évaluer. Il est important d'établir à partir de quel point le résultat peut être

considéré comme atteint. L'ampleur doit être spécifique et strictement liée aux résultats à atteindre avec le projet.

Par rapport à qui est-il mesuré ?

Quelles sont les personnes, ressources ou éléments sur lesquels on va appliquer la variable.

Tout d'abord, il doit y avoir **des indicateurs contextuels** qui indiquent quelle est la situation de départ par rapport au domaine d'intervention. Deuxièmement, il est essentiel de construire **des indicateurs de résultats** qui précisent le degré d'atteinte des objectifs du projet et l'évolution de la situation par rapport aux indicateurs de contexte. Enfin, le Fons Mallorquí a identifié quelques **indicateurs clés**, encadrés dans l'Agenda 2030, pour chaque axe thématique. Ces indicateurs sont liés à l'ODS et au cible choisi en priorité dans l'onglet 1 (Informations générales).

Les trois types d'indicateurs doivent être cohérents entre eux et fournir des données sur l'évolution et l'avancement du projet.

Indicateurs de contexte : les indicateurs de contexte fournissent des informations sur l'environnement dans lequel le projet est mis en œuvre. Ces indicateurs aident à mieux comprendre les conditions socio-économiques, politiques, culturelles et environnementales qui peuvent influencer le développement et les résultats du projet. Les indicateurs de contexte aident à établir une base de référence pour comprendre et évaluer les résultats du projet et permettent une meilleure compréhension des défis et des opportunités associés à sa mise en œuvre. Il est important de sélectionner ceux qui sont les plus pertinents pour le projet spécifique et son domaine de mise en œuvre.

Indicateurs du degré d'atteinte des résultats : Les indicateurs du degré d'atteinte des résultats sont des outils de mesure et d'évaluation des progrès et de l'atteinte des résultats attendus. Ces indicateurs doivent être précis, mesurables et directement liés aux résultats attendus. Il est conseillé d'établir des cibles quantitatifs et qualitatifs pour chaque indicateur et de collecter régulièrement les données nécessaires pour suivre et évaluer les progrès vers l'atteinte du résultat.

Sources de vérification. Les sources de vérification sont des ressources d'information ou des outils utilisés pour collecter des données et des preuves afin de vérifier les résultats et l'avancement du projet. Ces sources fournissent des informations objectives et fiables qui soutiennent la vérification des indicateurs et des affirmations sur les résultats obtenus.

À chaque résultat attendu sont associées des activités, des indicateurs et des sources de vérification.

Les informations que vous mettez dans la formulation technique seront utilisées pour créer automatiquement la matrice de planification (onglet 4).

Onglet 4 : Matrice de planification

La matrice de planification offre une vision claire et structurée des objectifs, des résultats attendus, des activités et des indicateurs associés au projet.

La matrice a une logique verticale qui permet d'examiner les liens de causalité de bas en haut dans les niveaux d'objectifs. La hiérarchie doit répondre à des exigences de cohérence interne. La logique verticale est vérifiée en déterminant la relation de cause à effet d'un niveau de la hiérarchie avec le niveau suivant.

La logique horizontale du projet intègre les indicateurs, leurs sources de vérification et les risques associés.

Les risques sont des facteurs ou événements incertains qui peuvent affecter négativement la mise en œuvre du projet et la réalisation des objectifs. L'inclusion de la gestion des risques est utile pour identifier, évaluer et gérer les risques potentiels qui peuvent affecter le développement du projet.

La table sera partiellement remplie avec les informations sur les objectifs spécifiques, les résultats attendus, les indicateurs et les activités planifiées formulées dans l'onglet 4. Vous devrez préciser la colonne des risques et les mesures pour atténuer leurs impacts.

Le tableau doit être complété avec les indicateurs clés :

- L'indicateur lié aux ODD et les objectifs choisis dans l'onglet 1
- L'indicateur de bonne gouvernance lié à l'ODD 16 - Paix, justice et institutions fortes

De plus, les sources de vérification relatives au degré d'atteinte de l'objectif spécifique, aux risques pouvant interférer avec l'atteinte de l'objectif spécifique et aux mesures d'atténuation doivent être complétées.

Onglet 5 : Budget

Le budget doit refléter les coûts de chaque activité proposée et les sources de financement (locales et externes) qui fournissent des ressources économiques et financières.

Montant total du projet :

Contribution de l'entité requérante :

Montant demandé au Fons Mallorquí:

Remplissez les informations financières résumées et joignez le budget détaillé (ANNEXE 4)

Le budget est divisé en deux blocs :

- les dépenses directes : elles font référence à tous les coûts liés à la mise en œuvre du projet
- les coûts indirects : ils font référence aux coûts liés à la gestion de l'entité

Budget	
Matériels et fournitures	Coûts des biens, matériaux et ressources liés à l'exécution et à l'exploitation du projet. Il s'agit généralement de matériel consommable (Fournitures de bureau, essence, etc.)
Personnel local	Dépenses pour les salaires du personnel du pays où le projet est réalisé et qui exécute les tâches liées à son exécution. Il faut préciser les mois, les postes et le critère d'imputation des personnes attachées au projet. Le personnel expatrié n'est pas financé.
Services techniques et professionnels	Dépenses liées à l'embauche de services spécifiques qui nécessitent une spécialisation dans une matière liée au développement du projet. Cette ligne budgétaire comprend également les coûts des diagnostics, des références et des évaluations.
Baux	Il s'agit de dépenses liées à la location d'espaces, de machines, d'outils indispensables à l'exécution des activités du projet.
Déplacement, hébergement et repas	Frais de déplacement, d'hébergement et kilométrique. Une liste de déplacements devra être jointe pour justifier le kilométrage.

	<p>Les allocations doivent préciser les détails de l'activité exercée et la personne qui bénéficie des allocations doit pouvoir être identifiée.</p> <p>Pour plus de détails, consultez le point 4.1 des bases</p>
Frais financiers, juridiques, notariaux ou d'enregistrement	<p>Frais bancaires liés aux virements i les dépenses engagées au titre du projet à l'exception des intérêts de retard, des frais bancaires dus à une mauvaise gestion ou à des infractions à la loi.</p> <p>Frais de change.</p> <p>Frais de notaire directement liés au projet.</p> <p>Les documents des virements reçus et envoyés ainsi que les informations sur le taux de change doivent être soumis.</p>
Fonds renouvelables	Dépenses destinées à créer un fonds (économique ou d'équipement) destiné à être utilisé et remboursé périodiquement.
FRAIS D'INVESTISSEMENT DIRECTS	
Construction et/ou réforme de bâtiments et d'infrastructures	Dépenses liées aux matériaux
Personnel directement lié à la construction/installation	Dépenses de personnel impliqué dans la construction/réforme des infrastructures
Équipements et matériaux inventaireables	Dépenses liées à l'achat de ressources qui ne sont pas susceptibles de se détériorer rapidement en raison de leur utilisation. Des exemples de matériel inventoriable sont les meubles, les ordinateurs, les machines, les installations techniques, etc.
DÉPENSES INDIRECTES	<p>Ils ne peuvent excéder 10 % des coûts du projet. Elles sont justifiées par une déclaration responsable signée par le représentant légal de l'entité ou par la présentation des factures.</p>

Remplissez le tableau récapitulatif et joignez- le (Budget détaillé au format Excel)

Onglet 6 : Calendrier

Vous trouverez un tableau avec le relevé des activités indiquées dans la section précédente. Vous devrez marquer la date approximative de début de l'activité et sa durée. Les activités ne pourront pas démarrer avant avril 2024.

Essayez d'être réaliste, si le projet est approuvé, cette section sera utilisée pour le suivi.

Onglet 7 : Évaluation et continuité

Évaluation

L'évaluation de projet sert à prendre des décisions pour améliorer, modifier ou arrêter un projet. Cela peut impliquer des modifications sur certains aspects du projet au cours de son développement (budgétaires, méthodologiques, changements d'activités, etc.).

L'évaluation sert à vérifier :

Pertinence : (Max. 1500 caractères) mesure la mesure dans laquelle les objectifs et la conception de l'intervention répondent aux besoins et aux priorités de la population cible, des institutions et administrations locales, ainsi qu'à l'agenda mondial. Évaluer la pertinence implique d'évaluer les différences entre les différentes priorités et besoins. Il est nécessaire d'analyser les changements qui peuvent être générés dans le contexte pour évaluer dans quelle mesure le projet peut être adapté (a été adapté) pour maintenir l'appartenance.

Efficacité : (Max. 1500 caractères) mesure la mesure dans laquelle le projet atteint ou devrait atteindre les objectifs et les cibles fixés. L'efficacité du projet se mesure par sa capacité à générer un impact positif et durable dans les communautés où il se développe à court terme et à contribuer à l'atteinte des objectifs fixés. La méthodologie de coordination et de suivi du projet est un élément clé pour garantir l'efficacité. La recherche constante de l'efficacité est un processus dynamique qui implique l'apprentissage, l'évolution, l'adaptation et l'amélioration continue.

Efficience: mesure si les ressources utilisées pour le développement du projet sont fournies par la réalisation des objectifs. Un projet est considéré comme efficace lorsqu'il utilise les ressources avec prudence et responsabilité. Cela implique d'éviter le gaspillage, de réduire les coûts inutiles et de gérer de manière agile la planification et le développement des projets.

Impact : fait référence aux changements et/ou aux résultats significatifs et transformateurs qui se produiront à long terme à la suite du projet. C'est la mesure des effets positifs et négatifs attendus à long terme.

Il décrit la méthodologie qu'il est prévu d'utiliser pour réaliser l'évaluation, comment la collecte des données sera effectuée et quels agents seront impliqués dans chaque aspect.

Continuité

(Max. 2500 caractères) Décrivez comment vous envisagez de maintenir la durabilité des résultats obtenus avec le projet à long terme, sans l'intervention directe d'un projet.

Analyser les éléments clés qui aident le projet à continuer, tels que la participation et l'appropriation par les communautés locales, la participation des femmes, le renforcement des capacités, la génération de revenus et la durabilité et l'autosuffisance économiques, la durabilité politique.

La continuité fait également référence aux bénéficiaires de l'action du projet et aux outils et apprentissages qu'ils ont acquis pour affronter l'avenir de manière indépendante.

Onglet 8: Documentation jointe

Annexe 1 : Candidature

Diagnostiques/Références

Stratégie de communication du projet

Joindre la documentation complémentaire nécessaire pour compléter la compréhension du projet :

- a) Plans stratégiques municipaux, de district...
- b) Description des alliances : Précisez si l'action vise à créer des synergies avec d'autres événements, conférences ou réseaux et organisations et si ceux-ci sont locaux, nationaux ou internationaux.
- c) Engagements des collectivités locales
- d) Factures pro forma
- e) Plans et titres de propriété en cas de construction
- f) Autre (précisez)

Pour plus d'informations:

FR : Austrian Development Agency. *Guide pour l'évaluation de projets et programmes* (2009)

<https://www.oecd.org/development/evaluation/dcdndep/47069377.pdf>

CAS : Torre Jussana – Centre de services d'association (2004) *Manuel de développement et d'évaluation de projets* [https://carmenviejodiaz.files.wordpress.com/2013/10/manual-de-elaboracic3b3n-y-](https://carmenviejodiaz.files.wordpress.com/2013/10/manual-de-elaboracic3b3n-y-evaluacic3b3n-de-proyectos-2004-1-castellano1.pdf)

[evaluacic3b3n-de-proyectos-2004-1-castellano1.pdf](https://carmenviejodiaz.files.wordpress.com/2013/10/manual-de-elaboracic3b3n-y-evaluacic3b3n-de-proyectos-2004-1-castellano1.pdf)